

FORMATION A L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS : MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE.

Durée :	3 jours (21h) comme décrit dans ce qui suit		
Modalités d'organisation :	Dates de la formation : Horaires de formation : Lieu de la formation :	Cf. convention de formation	Nombre de participants : 1 à 5 Organisation de la formation : en continu
Public visé :	Dirigeants, cadres, agents de maîtrise, animateur sécurité, membres du CHSCT en charge de la mise à jour ou encore l'exploitation du document unique d'évaluation des risques.		
Prérequis :	-Etre en charge de l'évaluation des risques. -Posséder un document unique préétabli au sein de l'établissement concerné.		
Objectifs :	Développer, par l'apport de connaissances et de méthodes, la capacité à mettre en œuvre l'évaluation des risques professionnels et à en intégrer les résultats dans la politique globale de prévention des risques professionnels de l'entité ciblée		
Moyens pédagogiques :	-Ordinateur, matériel de vidéoprotection. -Exposés théoriques ponctuels, travail d'évaluation sur le terrain.		
Intervenant	Formateur qualifié en évaluation des risques professionnels. Note : Le CV du formateur intervenant sur l'action de formation est joint au présent programme.		
Sanction de la formation :	Une attestation de stage est remise à tout stagiaire ayant suivi avec assiduité l'ensemble de l'action de formation.		

PROGRAMME :

1^{ère} journée

- **Rôle et mission des différents acteurs de la prévention des risques professionnels en entreprise et hors entreprise**
 - Les acteurs en entreprise : direction, encadrement, animateur sécurité, CHSCT...
 - Les acteurs hors entreprise : inspecteur du travail, médecin du travail...
- **Construire une démarche de prévention de prévention des risques professionnels**
 - L'identification des risques professionnels
 - L'évaluation des risques et le document unique (**création d'un outil propre à l'établissement, possibilité d'intégrer l'outil à un système de management de la sécurité, de la qualité ou de l'environnement existant**)
 - Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires
 - Les plans d'actions
 - Indicateurs et objectifs de sécurité
 - La documentation sécurité (veille réglementaire)
- **L'analyse des accidents du travail et des incidents**
 - L'intérêt de la démarche
 - Méthodes d'analyse et de recherche des causes (arbre des causes, 5 pourquoi)
- **Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants**
 - Organiser l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
 - Connaître et organiser l'ensemble des formations sécurité obligatoires
- **La gestion des entreprises extérieures**
 - Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
 - Organiser la prévention des interventions : plan de prévention, protocole de sécurité, permis feu
- **Sécurité des personnes, des équipements et lieux de travail**
 - La conformité des lieux et équipements de travail
 - Les vérifications et contrôles périodiques obligatoires
 - L'ergonomie au poste
 - Les équipements de protection individuelle
 - L'importance du port des équipements de protection individuelle

2^{ème} journée

➤ **Evaluation des risques sur le terrain**

- Interview des salariés aux différents postes de travail
- Remplissage des grilles d'évaluation des risques

3^{ème} journée

➤ **Evaluation des risques sur le terrain (suite)**

- Interview des salariés aux différents postes de travail
- Remplissage des grilles d'évaluation des risques

➤ **Synthèse des résultats de l'évaluation**

- Analyse des données
- Dégagement des priorités et établissement du plan d'action de prévention des risques